



Rhône-Alpes, Savoie  
Saint-Jean-de-Maurienne  
307 avenue du Mont-Cenis

## Présentation des 1% du lycée Paul Hérault

### Références du dossier

Numéro de dossier : IM73000615  
Date de l'enquête initiale : 2010  
Date(s) de rédaction : 2020  
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale 1% artistique

### Désignation

### Localisation

Aire d'étude et canton :  
*Aire d'étude* : Auvergne-Rhône-Alpes, *Canton* : Saint-Jean-de-Maurienne  
Précisions :

### Historique

La construction de l'internat en 1964 entraîne le projet de décoration au titre du 1% soutenu par la municipalité de Saint-Jean-de-Maurienne, dont la réalisation est confiée au sculpteur François Ganeau ; l'arrêté d'agrément est pris le 14 février 1969 (AN 19880466/71). On ne sait si l'oeuvre fut effectivement réalisée : sa présence sur le site n'est attestée dans aucune source.

Lors de la construction du lycée, deux œuvres au titre du 1% sont proposées par l'architecte René Poirier : une sculpture de Juan Palà (IM73000618), pour un crédit de 70.000 francs et un revêtement mural en mosaïque créé par Jean Saussac, pour un crédit de 99.851 francs. La commission nationale des travaux de décoration, dans sa séance du 15 décembre 1976, constate que le projet de Saussac est « scolaire et peu inventif et s'intègre mal au cadre architectural. Elle note que le mélange des matériaux choisis n'est pas très heureux et que le devis de l'artiste est trop élevé". Elle demande une nouvelle étude. À l'examen de la maquette de Juan Palà, elle en apprécie la rigueur plastique, et pense que les dimensions devraient être plus importantes. Elle demande que ces dernières soient réétudiées par l'artiste ; et que le crédit nécessité par cette modification soit prélevé sur celui alloué à Jean Saussac. Juan Palà augmente les dimensions de sa sculpture et ajuste son devis à la somme de 99.851 francs initialement dévolue à la mosaïque, le 27 septembre 1977.

Pour la mosaïque, l'offre de Jean Saussac ayant été refusée, René Poirier propose, le 29 mai 1979 la maquette de Leopoldo Torres-Agüero (dit Leo Agüero), pour un crédit de 70.000 Frs (IM73000617). La commission donne un avis favorable (AN 19880466/132). Lors du recensement de 1996, les deux œuvres étaient devenues anonymes. Le revêtement mural de Leo Agüero a disparu avant 2010. Lors de la restructuration du lycée en 2008, le nouveau 1% est confié au couple d'artistes Angela Detanico et Raphaël Lain (IM73000619).

Auteur(s) de l'oeuvre : Juan Palà (sculpteur, attribution par source), Leopoldo Torres-Agüero (sculpteur, mosaïste, attribution par source), Angela Detanico (sculpteur, attribution par source), Raphaël Lain (sculpteur, attribution par source)

### Références documentaires

#### Documents d'archive

- AN : Ministère de la Culture et de la communication, délégation générale de la création artistique. Recensement des opérations de 1% artistique de l'arrêté du 18 mai 1951 au décret du 4 février 2005

AN : Ministère de la Culture et de la communication, délégation générale de la création artistique.  
**Recensement des opérations de 1% artistique de l'arrêté du 18 mai 1951 au décret du 4 février 2005,**  
informations au 28 février 2011.  
ordre n° 3031 ; ordre n° 3033 ; ordre n° 3035  
AN Pierrefitte-sur-Seine : sans cote

- **AN. 19880466. Bureau de la commande publique, 1 % (1948-1983)**  
AN. 19880466. **Ministère de la Culture ; Délégation aux arts plastiques ; Sous-direction de la décentralisation et du soutien à la création ; Bureau de la commande publique, 1 %. (1948-1983).**  
art. 132  
AN : 19880466
- **PEILLOD, Claire. Inventaire des œuvres d'art dans les lycées de Rhône-Alpes. Région Rhône-Alpes, décembre 1996.**  
PEILLOD, Claire. **Inventaire des œuvres d'art dans les lycées de Rhône-Alpes.** Région Rhône-Alpes, décembre 1996.  
Savoie  
Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Lyon : sans cote
- **ÉCOLE SAINT-LUC LIÈGE, CICRP MARSEILLE. État des lieux des "1% artistiques" implantés dans les lycées de Rhône-Alpes, 2010**  
ÉCOLE SAINT-LUC LIÈGE, CICRP MARSEILLE. **État des lieux des "1% artistiques" implantés dans les lycées de Rhône-Alpes,** 2010. 3 vol. Tome 1 : Loire, Ardèche, Drôme, Isère. Tome 2. Savoie, Haute-Savoie. Tome 3 : Ain, Rhône.  
T 2, n° 184, page 148 ; T 2, n° 186, page 151 ; T 2, n° 284, page 154  
Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Lyon : sans cote

## Documents figurés

- **Maquette du projet, refusé (Saussac, 1976) (AN 19880466/132)**  
**Maquette du projet de Jean Saussac, refusé / Jean Saussac.** 1976. 1 photogr pos. (AN 19880466/132).  
AN Pierrefitte-sur-Seine : 19880466/132

## Annexe 1

### Annexe n°1 : Rapport de présentation du projet de décoration (AN 19880466/132)

#### *Lycée polyvalent Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie) - Rapport de présentation du projet de décoration (AN 19880466/132)*

Le lycée de Saint-Jean-de-Maurienne étant terminé, le crédit alloué dans le cadre du 1% est de 169.851 francs. Pour réaliser la décoration de ce lycée, j'ai fait appel à deux artistes très différents :

- l'un M. Jean Saussac, peintre mosaïste
- l'autre M. Juan Palà, sculpteur

La réalisation de ce lycée s'est déroulée sur trois années et le procédé de construction industrialisée retenu par le Ministère de l'Éducation a permis de varier, tant l'esprit des façades que la conception des différents corps de bâtiment tout en gardant une unité architecturale et en donnant à chacun des bâtiments sa spécificité.

Les emplacements que j'ai choisis sont :

- sur le bâtiment principal, donnant sur le parvis d'entrée, face à la Nationale 6, une mosaïque composée d'éléments de marbre, d'éléments minéraux de la région et émaux. Cette mosaïque a une superficie de 7 m x 3 m = 21 m<sup>2</sup>, située entre les deux portes d'accès du hall d'accueil préau, elle sera protégée des intempéries par l'encorbellement de la salle polyvalente - montant : 99.851 francs (premier prix biffé).
- Une sculpture en acier inoxydable qui sera située sur un terre-plein, face au bâtiment Atelier, côté de récréation - dimension de l'œuvre : 2 m x 2,10 x 1,90. Elle sera posée sur un socle en béton armé de 1m de haut - montant : 70.000 francs.

Chaque dossier comprend : une série de photos de l'œuvre de l'artiste, un curriculum vitae, un devis descriptif et estimatif ainsi qu'un rapport de présentation de l'architecte et une série de plans montrant l'emplacement des décorations.

Croane, le 7 mai 1976

René Poirier

## Annexe 2

### Annexe n°2 : Présentations du projet de François Ganeau (AN 19880466/71)

#### *Lycée Paul Hérault à Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie) - Internat de jeunes filles*

Architectes : H.J. Le Même et Jean Toulouse

Projet de décoration « 1% »

L'artiste choisi, en accord avec les architectes, par la municipalité de Saint-Jean-de-Maurienne, Monsieur François Ganeau, décrit ainsi l'œuvre qu'il souhaiterait réaliser et pour laquelle il a déjà fait toute une série de maquettes :

« Sur le thème « L'Équipe », un groupe de figures humaines, à peu près grandeur nature, exprime l'effort en commun et évoque en même temps l'idée d'ascension vers la lumière. Les personnages seraient indiqués par leurs silhouettes et réalisés en plaques métalliques découpées, cintrées, martelées, et enfin patinées.

« Les accessoires du groupe seraient des attributs évoquant aussi la lumière, la beauté, la poésie : soleils, étoiles, oiseaux, fleurs, à l'exclusion d'objets matériels (tels que le piolet qui avait été d'abord indiqué et apparaît encore sur la photographie ci-jointe, mais qui serait supprimé).

« Les dimensions de l'ensemble seraient d'environ 3,00 m x 2,00 en plan et de 5,00 m à 7,00 m de hauteur au-dessus du sol (de façon que les personnages des étages supérieurs se composent avec le mur de pierre de l'entrée principale de l'internat, pour constituer un ensemble décoratif non seulement pour les habitantes et habitants de l'internat, mais aussi pour les passants utilisant la voie qui dessert l'établissement. »

Henry Jacques Le Même [1967]

OooO

O

#### *Comité départemental des constructions scolaires, 26 mai 1967*

Lycée Paul Hérault St-Jean-de-Maurienne - Décoration de l'internat

Le projet présenté est l'œuvre de M. François Ganeau, décorateur, 136 rue de Rivoli Paris 1er. La décoration proposée serait constituée de grands éléments métalliques ajourés et soudés, accrochés au bloc de maçonnerie du portail de l'entrée principale. Elle aurait pour thème « L'Équipe ».

La municipalité de St Jean de Maurienne a donné un avis très favorable à ce projet et les représentants au comité départemental des constructions scolaires des divers services départementaux appelé à émettre un avis, ont, au cours de la présente réunion, donné un avis favorable.

L'inspecteur d'Académie, R. Cottaz

## Illustrations



Maquette du projet de

Jean Saussac, refusé.

Autr. Jean Saussac,

Repro. Elisabeth Dandel

IVR84\_20207300020NUCA

## Dossiers liés

Édifice : Lycée polyvalent Paul-Hérault (IA73005062) Rhône-Alpes, Savoie, Saint-Jean-de-Maurienne, 307 avenue du Mont Cenis

### Dossier(s) de synthèse :

Ensemble des œuvres réalisées au titre du 1% artistique dans les lycées publics de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (IM00000003)

**Objet(s) contenu(s) dans l'édifice :**

Revêtement mural : Dynamique du rectangle (IM73000617) Rhône-Alpes, Savoie, Saint-Jean-de-Maurienne, 307 avenue du Mont-Cenis

Sculpture : 192 villes/188 étoiles (IM73000619) Rhône-Alpes, Savoie, Saint-Jean-de-Maurienne, 307 avenue du Mont-Cenis

Sculpture : sans titre (IM73000618) Rhône-Alpes, Savoie, Saint-Jean-de-Maurienne, 307 avenue du Mont-Cenis

Auteur(s) du dossier : Etudiants de l'Ecole Saint-Luc, Liège, Elisabeth Dandel, Valérie Pamart

Copyright(s) : © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



Maquette du projet de Jean Saussac, refusé.

Référence du document reproduit :

- **Maquette du projet, refusé (Saussac, 1976) (AN 19880466/132)**  
**Maquette du projet de Jean Saussac, refusé** / Jean Saussac. 1976. 1 photogr pos. (AN 19880466/132).  
AN Pierrefitte-sur-Seine : 19880466/132

IVR84\_20207300020NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Elisabeth Dandel

Auteur du document reproduit : Jean Saussac

© Archives nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation